

Guide d'accompagnement du·de la Candidat·e

Certification "Organiser et déployer des opérations de prévention et gestion de proximité des biodéchets sur le territoire"

GUIDE DU CANDIDAT	2
OBJECTIFS	2
CALENDRIER-TYPE DE REALISATION	2
RAPPORT ECRIT	3
<i>Contenus attendus</i>	3
<i>Livrables</i>	4
SOUTENANCE ORALE	4
<i>Contenus attendus</i>	4
<i>Déroulement</i>	4
CRITERES D'EVALUATION	4
<i>Sujet et plan</i>	4
<i>Rapport écrit</i>	4
<i>Soutenance orale</i>	5
RECLAMATIONS ET VOIES DE RECOURS	6
FRAUDES	6
ANNEXES	1
ANNEXE 1: TABLEAU DE COMPETENCES RS6733	2
ANNEXE 2 : GRILLE D'EVALUATION DES PRESTATIONS ECRITES ET ORALES (A DESTINATION DU JURY)	8
ANNEXE 4 : GRILLE D'EVALUATION DES COMPETENCES	12

Guide du candidat

L'unité MC5 de la formation « Maître Composteur-riche » (session de préparation à la certification "Organiser et déployer des opérations de PGprox sur le territoire") correspond à la mise en situation professionnelle qui fait suite à la formation présentielle (unités MC1 à MC4). Elle s'apparente à un « stage de fin d'études ». Les travaux attendus (rapport écrit et soutenance orale) sont décrits ci-dessous et doivent permettre de démontrer que le/la candidat-e possède :

- Une maîtrise des connaissances et des compétences nécessaires pour « Organiser et déployer des opérations de PGprox sur le territoire » ;
- La capacité à synthétiser des informations de façon structurée à l'écrit ;
- La capacité à présenter oralement les informations essentielles devant un public.

N.B. : Les projets de groupes ne sont pas autorisés, afin de pouvoir évaluer les compétences individuelles de chaque candidat.e.

Objectifs

- Mettre en pratique les éléments acquis pendant la formation ;
- Réaliser un projet concret sur le terrain en lien direct avec la gestion de proximité des biodéchets¹ (PGprox) et en collaboration avec des acteurs du territoire ;
- Répondre à une problématique ;
- Rédiger un rapport descriptif précisant le cadre, les publics cibles, les enjeux, les parties prenantes, les actions...
- Mettre en évidence le rôle de la personne certifiée « Organiser et déployer des opérations des PGprox sur le territoire » (nommée usuellement « Maître Composteur-trice ») ;
- Faire l'analyse du projet et de sa conduite, afin d'améliorer sa pratique ;
- Présenter le rapport à l'oral et répondre aux questions du jury.

Calendrier-type de réalisation

¹ Telle que définie par l'ADEME dans la fiche technique :
<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/fiche-technique-prevention-gdp-201510.pdf>

Ce calendrier est non contraignant : les échéances peuvent être propres à chaque session de formation, se renseigner auprès de l'organisme de formation.

Échéance	Candidat·e	Organisme de formation
M+1	Proposition d'un ou plusieurs sujet(s) de mémoire et la/les problématique(s) associée(s)	Affectation d'un·e tuteur·trice
M+2	Choix du sujet, envoi d'un plan ou sommaire détaillé	Correction/validation par le·la tuteur·ice
M+6	Réalisation du projet ; envoi d'une première version du rapport	Échanges avec le·la candidat·e ; relecture et propositions d'ajustements
M+7	Envoi d'une version finalisée	Validation par le·la tuteur·trice
M+8	Soutenance orale	Organisation de la soutenance

Rapport écrit

Contenus attendus

- Page de garde (nom du projet / nom du·de la candidat·e / nom du·de la tuteur·trice / date de réalisation)
- Sommaire
- Stratégie et objectifs
- Chronologie (grandes étapes de réalisation)
- Moyens utilisés (humains, financiers, matériels, méthodologies, communication, logistique...)
- Analyse FFOM² argumentée
- Description des compétences mobilisées
- Résultats obtenus / avancement
- Conditions de répliquabilité
- Ambitions professionnelles / personnelles
- Lexique des termes techniques et des abréviations
- Bibliographie

² Forces / Faiblesses / Opportunités / Menaces (ou SWOT)

- Annexes numérotées (tous documents mentionnés dans le rapport et permettant d'illustrer ou de compléter les contenus du rapport)

Livrables

- Format : PDF
- Longueur : 15 à 20 pages A4 maximum (hors annexes)

Soutenance orale

Sous réserve d'avoir finalisé le rapport écrit et qu'il ait été relu et estimé conforme aux attendus par le·la tuteur·trice. Une pièce d'identité pourra être demandée au·à la candidat·e par le·la responsable de session.

Contenus attendus

- Support visuel (film, photos, diaporama...);
- Présentation orale synthétique du rapport écrit ;
- Focus sur le rôle de la personne certifiée « Organiser et déployer des opérations de PGprox sur le territoire » (nommée usuellement « Maître Composteur·trice ») dans le projet et sur les compétences non présentées dans le rapport écrit.

Déroulement

- Présentation orale par le candidat : 15 min
- Questions du jury : 15 min
- Délibération du jury : 10 min

Critères d'évaluation

Sujet et plan

- Le sujet et la problématique sont bien définis
- Le projet traite principalement de la prévention et la gestion de proximité des biodéchets
- Le sommaire est présent et paginé correctement

Rapport écrit

- La qualité rédactionnelle est satisfaisante (orthographe, syntaxe, mise en page) ;
- Les éléments de contenus demandés sont décrits de manière détaillée et complète ;
- Les rôles des acteurs du projet sont présentés ;
- Les rôles et activités du·de la candidat·e sont détaillés de façon à pouvoir évaluer les 8 compétences de la certification professionnelle « Organiser et déployer des opérations des PGprox sur le territoire »³ ;
- Le travail présenté correspond à la construction d'un projet qui a nécessité une implication personnelle du·de la candidat·e (portage, encadrement, moyens...) - Rappel : les projets de groupes ne sont pas autorisés.
- Le document comprend des illustrations sous forme de graphiques ou/et de photos, ainsi que les annexes nécessaires à la bonne analyse du projet ;
- Le format des livrables est respecté.

Soutenance orale

- Le·la candidat·e fait preuve de ponctualité, et d'une attitude respectueuse envers le jury ;
- Le·la candidat·e se présente et explique brièvement son parcours perso / pro ;
- Le projet est présenté à l'aide d'un support de qualité, lisible et adapté à une présentation orale devant un groupe (diaporama, vidéo, illustrations...);
- La présentation orale est une bonne synthèse du rapport écrit et apporte une valeur ajoutée ;
- L'expression orale (débit, intonation, syntaxe, terminologie) est claire et compréhensible ;
- Le·la candidat·e respecte et gère correctement le temps imparti ;
- Le·la candidat·e répond de manière satisfaisante, synthétique et claire aux questions du jury, notamment aux demandes de précisions ou d'informations sur les 8 compétences de la certification professionnelle « Organiser et déployer des opérations des PGprox sur le territoire ».

³ Référentiel de compétences précisé en annexe

Réclamations et voies de recours

Le jury est souverain de ses décisions. L'appréciation qu'il a faite de la soutenance d'un·e candidat·e ne peut être remise en cause. Seules les irrégularités relevant d'erreurs de droit ou matérielles peuvent être rectifiées.

Ainsi, un recours gracieux peut être adressé par courrier recommandé avec accusé de réception à la personne responsable de l'OF habilité, organisateur des épreuves. Le délai d'envoi du courrier recommandé est de 7 jours à compter de la délivrance des résultats et réception des grilles de notation.

L'OF habilité transmet la plainte au RCC dans les 48 heures. Ce dernier l'instruit en consultant le·la président·e du jury et la personne responsable de la session d'examen, dans un délai maximum de 21 jours après réception de la plainte.

Dans les 7 jours après ses conclusions, la personne responsable de RCC informe le·la candidat·e de sa décision en lien avec l'OF habilité.

Fraudes

Les auteur·ice·s de fraudes et tentatives de fraudes commises à l'occasion des sessions d'évaluation encourent une sanction. Les fraudes sont signalées à la personne responsable de l'OF organisateur des épreuves au moyen d'un rapport établi par le·la président·e du jury, et signé par les personnes pouvant témoigner de la fraude. Ce rapport est mentionné dans le procès-verbal de la session d'évaluation.

Lorsque la constatation de la fraude a lieu après la session d'évaluation, le·la titulaire de la certification peut se voir retirer celle-ci par décision motivée par le RCC.

Annexes

Annexe 1: Tableau de compétences RS6733

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalités	Critères
<p>(Contexte global)</p> <p>C1. Rendre compte à des interlocuteurs variés (collectivités, clients...), des pratiques et des solutions disponibles, dans le but de mettre en place d'un projet de PGprox en s'appuyant sur le contexte réglementaire et les enjeux territoriaux.</p>	<p>Le·la candidat·e fait état, dans son rapport écrit (rendant compte d'un projet qu'il·elle a mené), d'un descriptif du contexte global sur les thématiques de PGprox ainsi que d'une liste d'objectifs opérationnels.</p> <p>Lors de l'épreuve orale, le·la candidat·e expose le contexte global de son projet.</p> <p>Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont, lors de l'épreuve orale, apportés spontanément en complément par le·la candidat·e lui·elle-même, ou questionnés par le jury.</p>	<p>Maîtrise du vocabulaire technique.</p> <p><i>Indicateurs : les principales définitions et principaux acronymes liés à la thématique sont connus et expliqués (exemples : gaspillage alimentaire, déchets verts, gestion de proximité, biodéchets, compostage partagé ou autonome en établissement, lombricompostage, toilettes sèches, PLPDMA⁴, PRGPD⁵, etc).</i></p> <p>Énumération des principaux enjeux nationaux et présentation du contexte réglementaire relatifs au projet mené.</p> <p><i>Indicateurs : les principaux enjeux et lois sont connus et expliqués (exemples : lois TECV et AGECE ; enjeux écologiques, économiques et sociaux, etc)</i></p> <p>Description du contexte technique, économique et social de son territoire en lien avec les problématiques de PGprox .</p> <p><i>Indicateurs : présentation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - des acteurs externes et internes sur lesquels le·la candidat·e peut s'appuyer tout au long du projet (qualité et rôle), - des indicateurs du PLPDMA,

⁴ Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

⁵ Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets

		<p><i>Schéma Territorial, PRGPD, etc, si ces documents existent.</i></p> <p>Description des principaux freins/leviers pour un projet de PGprox. <i>Indicateur : production d'un tableau présentant les forces, faiblesses, opportunités, menaces du projet de PGProx</i></p> <p>Présentation orale claire et compréhensible par tous. <i>Indicateurs : l'expression orale est compréhensible (fluidité, débit, volume, intonation) et adaptée aux interlocuteurs (explications, vulgarisation, vouvoiement)</i></p>
<p>(Contexte local, diagnostic technique)</p> <p>C2- Mobiliser des méthodes d'enquête et de caractérisation des biodéchets afin d'évaluer quantitativement et qualitativement le gisement d'un territoire donné en utilisant les indicateurs spécifiques relatifs aux différents biodéchets (production, volume, masse...) dans le but d'identifier la solution la plus adaptée au projet.</p>	<p>Le·la candidat·e fait état, dans son rapport écrit, des données chiffrées issues d'une enquête de terrain.</p> <p>Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont, lors de l'épreuve orale, apportés spontanément en complément par le·la candidat·e lui·elle-même, ou questionnés par le jury.</p>	<p>Recensement exhaustif des catégories de producteurs de biodéchets et des typologies de biodéchets. <i>Indicateurs : Présence d'une liste des producteurs et biodéchets concernés par le projet (typologie, nombre, quantité).</i></p> <p>L'évaluation globale du gisement est conforme aux indicateurs connus.</p> <p>Liste et analyse des propositions techniques déjà existantes, de celles possibles, et présentation argumentée de la ou des solutions les plus adaptées à la problématique. <i>Indicateurs : Description des solutions techniques déjà existantes, des solutions possibles, et arguments</i></p>

<p>(Concertation) C3 - Mener une consultation et/ou des entretiens auprès des usagers et autres acteurs concernés par une opération de PGprox dans le but de créer une dynamique collective qui réponde à leurs besoins, en prenant en compte leur diversité, et leurs situations de handicap, le cas échéant.</p>	<p>Le·la candidat·e fait état, dans son rapport écrit, d'un descriptif des méthodes et des outils utilisés pour réaliser sa concertation et/ou ses entretiens. Il précise comment il a pris en compte la diversité des publics, notamment les publics en situation de handicap.</p> <p>Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont, lors de l'épreuve orale, apportés spontanément en complément par le·la candidat·e lui·elle-même, ou questionnés par le jury.</p>	<p>Les documents utilisés et/ou conçus sont clairs et font état de l'ensemble des éléments nécessaires à la réalisation du projet.</p> <p><i>Indicateurs : trame de questionnaire (ou autre technique de concertation), canevas d'analyse du questionnaire (ou autre outil), visuels avec plan de présentation, chartes d'adhésion au projet...</i></p> <p>La méthode de consultation et/ou d'entretiens (techniques de recueil d'information et d'animation) est adaptée à la diversité des publics, y compris aux personnes en situation de handicap.</p> <p><i>Indicateurs : Justification des outils et méthodes employés pour la consultation.</i></p> <p>Toutes les parties prenantes sont identifiées et consultées lorsque cela est possible. Le cas échéant, le·la candidat·e argumente pour indiquer le frein rencontré ou le choix retenu.</p> <p><i>Indicateur : Répertoire des parties prenantes consultées.</i></p> <p>Les difficultés spécifiques à la PGprox ont bien été prises en compte.</p> <p><i>Indicateur : forces/faiblesses, opportunités/freins, menaces du projet de PGProx</i></p>
---	--	--

<p>(Méthodologie) C4 - Décrire les étapes clés d'une opération de PGprox pour permettre la mise en place d'un projet concret de prévention et de valorisation de proximité de biodéchets</p>	<p>Le·la candidat·e fait état, dans son rapport écrit, d'un descriptif du projet dans toutes ses dimensions : économiques, écologiques, sociales, réglementaires et pédagogiques, et les étapes pour le mettre en œuvre.</p> <p>Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont, lors de l'épreuve orale, apportés spontanément en complément par le·la candidat·e lui·elle-même, ou questionnés par le jury.</p>	<p>Un plan d'action du projet est rédigé. Il présente les différentes étapes de manière chronologique.</p> <p><i>Indicateur : Présence d'un outil de gestion de projet présentant les étapes clés avec, pour chaque étape, le responsable, le calendrier, les moyens à disposition, les coûts et les indicateurs de réussite.</i></p> <p>Les cinq dimensions (économique, écologique, sociale, réglementaire, pédagogique) sont décrites et prises en considération dans la réalisation du projet.</p>
<p>(Mise en œuvre) C5 - Argumenter le choix des solutions techniques et matérielles les plus adaptées aux besoins du projet, en utilisant une grille d'analyse multicritères (comparatif, dimensionnement, coûts, garantie, capacités, fonctionnalités, accessibilité aux personnes en situation de handicap), et assurer les bonnes conditions de leur mise en œuvre.</p>	<p>Le·la candidat·e fait état dans son rapport écrit, d'un descriptif des solutions adaptées au projet, et le contexte de leur mise en œuvre.</p> <p>Lors de l'épreuve orale, le·la candidat·e expose et justifie les solutions techniques et matérielles choisies.</p> <p>Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont, lors de l'épreuve orale, apportés spontanément en complément par le·la candidat·e lui·elle-même, ou questionnés par le jury.</p>	<p>L'organisation technique et matérielle envisagée ou mise en place est efficiente.</p> <p><i>Indicateurs : Les actions choisies sont en cohérence avec les résultats du diagnostic, l'objectif visé et les ressources à disposition.</i></p> <p>La grille d'analyse utilisée est pertinente et complète.</p> <p><i>Indicateurs : Un tableau présente les causes du problème identifié lors du diagnostic, l'objectif à atteindre, l'action choisie et les ressources à disposition</i></p>
<p>(Suivi) C6 - Collecter des indicateurs de suivi d'un projet et/ou d'évaluation d'une opération de PGprox, pour analyser et restituer les résultats sous forme de bilan, en s'appuyant sur les relais</p>	<p>Le·la candidat·e fait état dans son rapport écrit, d'un descriptif des outils de suivi mis en place et des préconisations pour des adaptations éventuelles.</p> <p>Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par</p>	<p>Les indicateurs et les actions réalisées sont en conformité avec la réglementation en vigueur et cohérents avec le projet mené.</p> <p><i>Indicateurs : Les indicateurs de suivi (mesures quantitatives ou qualitatives) et les actions choisies sont présentés et commentés.</i></p>

<p>de terrain afin d'obtenir les informations pertinentes en vue de l'amélioration continue du projet.</p>	<p>l'épreuve écrite sont, lors de l'épreuve orale, apportés spontanément en complément par le.la candidat.e lui.elle-même, ou questionnés par le jury.</p>	<p>La qualité des analyses proposées permet l'amélioration continue du projet. <i>Indicateurs : pistes/propositions d'amélioration.</i></p>
<p>(Dynamique du projet) C7- Identifier, mobiliser et accompagner dans l'évolution de leurs compétences des relais de terrain bénévoles et salariés (Guides Composteur·rices, référent·es de site, agent·es des espaces verts et de restauration...) pour mettre en place les conditions adéquates au fonctionnement du projet et répondre aux cadres réglementaires, en s'appuyant sur la complémentarité des rôles et fonctions de chacun tout en prenant en compte leur diversité, et leur situation de handicap, le cas échéant.</p>	<p>Le.la candidat.e fait état dans son rapport écrit, d'un descriptif des relais de terrain identifiés, de leurs besoins en compétences, de la répartition effective des rôles et des liens entre eux. Il-elle propose une stratégie pour leur mobilisation et des préconisations pour l'évolution de leurs compétences (formations, ateliers pratiques, visites...).</p> <p>Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont, lors de l'épreuve orale, apportés spontanément en complément par le.la candidat.e lui.elle-même, ou questionnés par le jury.</p>	<p>Les relais de terrain sont bien identifiés, leurs rôles et leurs interactions sont précisés. <i>Indicateurs : Présentation des relais de terrain, de leurs caractéristiques et compétences pour la mise en œuvre du projet.</i></p> <p>Les outils utilisés permettent une analyse de la situation et une circulation fluide de l'information. <i>Indicateurs : registre de suivi (date, type de relevé, volume, responsable du relevé...), logiciel de suivi...</i></p> <p>La stratégie de mobilisation proposée est cohérente avec les caractéristiques des relais de terrain, facile à mettre en place et prend en compte la diversité des publics, y compris les publics en situation de handicap. <i>Indicateurs : Description de la méthode de mobilisation, et arguments relatifs au choix de la méthode en fonction du public ciblé et de ses spécificités.</i></p> <p>Les préconisations concernant la montée en compétence des relais de terrain sont pertinentes. <i>Indicateurs : tableau des relais et de leurs caractéristiques, agrémenté de pistes d'évolution préconisées associées aux</i></p>

		<p><i>objectifs d'évolutions fixées..</i></p>
<p>(Pérennisation et autonomisation) C8 - Animer un groupe d'acteurs (citoyens, élus, structures professionnelles et collectivités, financeurs, producteur de matériel...) de la PGprox et/ou des réseaux de relais de terrain (Guides Composteur·rices, référent·es de site, agent·es des espaces verts et de restauration...) dans le but de pérenniser et d'autonomiser une dynamique collective.</p>	<p>Le·la candidat·e fait état dans son rapport écrit, d'une série d'actions, de conditions et d'attitudes favorables à l'implication des acteurs sur la durée dans une dynamique de réseau.</p> <p>Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont, lors de l'épreuve orale, apportés spontanément en complément par le·la candidat·e lui·elle-même, ou questionnés par le jury.</p>	<p>Des acteurs et/ou des réseaux en rapport avec le projet sont mobilisés. Les liens existants et possibles entre le projet, ces acteurs et les ressources du territoire (site vitrine, espace pédagogique...) sont décrits. <i>Indicateur : Recensement des individus ou réseaux de professionnels en lien avec le projet, institutionnels, du secteur privé ou public, élus, bénévoles.</i></p> <p>Des actions d'animation sont proposées et décrites de façon claire et cohérente et permettent d'amorcer, voire de pérenniser, une dynamique de groupe. <i>Indicateurs : Actions mises en œuvre ou prévues pour construire et animer ce groupe d'acteurs.</i></p> <p>Les outils d'animations décrits permettent d'agir sur la dynamique de groupe. <i>Indicateurs : argument sur les méthodes d'animation utilisées.</i></p> <p>Lors de l'épreuve orale, le·la candidat·e adopte une posture de facilitateur qui favorise l'échange. <i>Indicateur : ouverture, sourire, écoute.</i></p>

Annexe 2 : Grille d'évaluation des prestations écrites et orales (à destination du jury)

<p>Comment utiliser cette grille ?</p> <ol style="list-style-type: none"> Analysez la prestation écrite et orale du/de la candidat.e au regard des catégories ci-dessous: Indiquez leur degré de réalisation dans la colonne "Evaluation" selon l'échelle suivante : 1 = insuffisant ; 2 = satisfaisant ; 3 = très satisfaisant ; 4 = excellent Attribuez 2 notes pour le rapport écrit (sur 7 points), puis pour la soutenance orale (sur 7 points). <p>NOM et Prénom du candidat/de la candidate :</p> <p>NOM et Prénom du tuteur/de la tutrice :</p> <p>NOM et Prénom de l'évaluateur/ de l'évaluatrice :</p>			
	CATÉGORIE	CRITÈRES D'ÉVALUATION	EVALUATION
RAPPORT ÉCRIT	Présentation et qualité rédactionnelle	Orthographe et syntaxe correctes, mise en page propre et lisible	/3
		Présence d'illustrations et de visuels pertinents dans le dossier et en annexes	
		Longueur du dossier comprise entre 15 et 20 pages (hors annexes)	
		Identification claire du projet et présence du résumé	/4

RAPPORT ÉCRIT	Présence des éléments de contenus attendus	Présentation du candidat (et de son tuteur) et du contexte du projet	
		Prérequis, Problématique, Stratégie / étapes de mise en œuvre, Objectifs attendus, Avancement, Moyens utilisés (humains, financiers, matériels, communication, logistique...)	
		Atouts, Facteurs de réussite, Eléments déterminants, Outils / méthodologies / conseils à réutiliser	
		Contraintes, Facteurs d'erreur ou d'échec, Points de blocage	
		Acquisitions (apprentissage, compétences), Mise en application des éléments de formation, Ambitions professionnelles / personnelles	
	DATE D'ÉVALUATION :	NOTE DU RAPPORT ÉCRIT	/7

	SIGNATURE DE L'ÉVALUATEUR :		A
--	--------------------------------	--	---

	CATÉGORIE	CRITERES D'EVALUATION	EVALUATION
SOUTENANCE ORALE	Attitude, prestation orale et support de présentation	Ponctualité / Politesse / Respect	/3
		Présentation personnelle	
		Présentation et justification du sujet et du plan	
		Gestion du temps imparti	
		Expression orale (débit, intonation, syntaxe...) et maintien de l'attention du jury	
		Support de qualité, lisible, adapté à une présentation orale (diaporama, tableau papier, photos...)	

	Approfondissement du projet, mise en avant du rôle du MC et réponses aux questions	Présentation synthétique du contexte (territoire, acteurs, enjeux) et du projet (méthodologie, actions, moyens, résultats, points forts, points faibles, perspectives...)	/4
		Clarté des explications / vulgarisation	
		Présentation des compétences mobilisées pour la réalisation du projet	
		Qualité des réponses aux questions du jury	
		Mobilisation des acquis pour un projet professionnel ou personnel	
		Posture du candidat en tant que MC (capacité d'analyse critique / prise de recul)	
	DATE D'ÉVALUATION :	NOTE DE LA SOUTENANCE ORALE	/7
	SIGNATURE DE L'ÉVALUATEUR :		B

Annexe 4 : Grille d'évaluation des compétences

COMMENT UTILISER CETTE GRILLE ?			
<ol style="list-style-type: none"> Indiquez le degré d'acquisition des compétences dans la colonne "Evaluation" selon l'échelle suivante : non acquis=0 ; en cours d'acquisition=1 ; acquis=2) Le jour de la soutenance orale, posez des questions au candidat pour affiner vos évaluations ou pour évaluer des compétences non présentées Modifiez (si besoin) vos évaluations dans les colonnes concernées Calculez la note globale (sur 16 points) au bas du tableau en additionnant les points de la colonne "Evaluation" Additionnez les notes du rapport écrit (sur 7 points), de la soutenance orale (sur 7 points) et des compétences (sur 16 points) pour attribuer une note totale sur 30 points Indiquez le nombre de compétences acquises ou en cours d'acquisition 			
NOM ET PRÉNOM DU CANDIDAT :			
NOM ET PRÉNOM DU TUTEUR :			
NOM ET PRÉNOM DE L'ÉVALUATEUR :			
COMPÉTENCES RNCP	MODALITÉS	CRITÈRES	EVALUATION

<p>(Contexte global) C1. Rendre compte à des interlocuteurs variés (collectivités, clients...), des pratiques et des solutions disponibles, dans le but de mettre en place d'un projet de PGprox en s'appuyant sur le contexte réglementaire et les enjeux territoriaux.</p>	<p>Le·la candidat·e fait état, dans son rapport écrit (rendant compte d'un projet qu'il·elle a mené), d'un descriptif du contexte global sur les thématiques de PGprox ainsi que d'une liste d'objectifs opérationnels.</p> <p>Lors de l'épreuve orale, le·la candidat·e expose le contexte global de son projet.</p> <p>Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont, lors de l'épreuve orale, apportés spontanément en complément par le·la candidat·e lui·elle-même, ou questionnés par le jury.</p>	<p>Maîtrise du vocabulaire technique. <i>Indicateurs : les principales définitions et principaux acronymes liés à la thématique sont connus et expliqués (exemples : gaspillage alimentaire, déchets verts, gestion de proximité, biodéchets, compostage partagé ou autonome en établissement, lombricompostage, toilettes sèches, PLPDMA⁶, PRGPD⁷, etc).</i></p> <p>Énumération des principaux enjeux nationaux et présentation du contexte réglementaire relatifs au projet mené. <i>Indicateurs : les principaux enjeux et lois sont connus et expliqués (exemples : lois TECV et AGECE ; enjeux écologiques, économiques et sociaux, etc)</i></p> <p>Description du contexte technique, économique et social de son territoire en lien avec les problématiques de PGprox . <i>Indicateurs : présentation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - des acteurs externes et internes sur lesquels le·la candidat·e peut s'appuyer tout au long du projet (qualité et rôle), - des indicateurs du PLPDMA, Schéma Territorial, PRGPD, etc, si ces documents existent. 	<p>/2</p>
--	--	---	-----------

⁶ Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

⁷ Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets

		<p>Description des principaux freins/leviers pour un projet de PGprox. <i>Indicateur : production d'un tableau présentant les forces, faiblesses, opportunités, menaces du projet de PGProx</i></p> <p>Présentation orale claire et compréhensible par tous. <i>Indicateurs : l'expression orale est compréhensible (fluidité, débit, volume, intonation) et adaptée aux interlocuteurs (explications, vulgarisation, vouvoiement)</i></p>	
<p>(Contexte local, diagnostic technique) C2- Mobiliser des méthodes d'enquête et de caractérisation des biodéchets afin d'évaluer quantitativement et qualitativement le gisement d'un territoire donné en utilisant les indicateurs spécifiques relatifs aux différents biodéchets (production, volume, masse...) dans le but d'identifier la solution la plus adaptée au projet.</p>	<p>Le/la candidat.e fait état, dans son rapport écrit, des données chiffrées issues d'une enquête de terrain.</p> <p>Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont, lors de l'épreuve orale, apportés spontanément en complément par le/la candidat.e lui/elle-même, ou questionnés par le jury.</p>	<p>Recensement exhaustif des catégories de producteurs de biodéchets et des typologies de biodéchets. <i>Indicateurs : Présence d'une liste des producteurs et biodéchets concernés par le projet (typologie, nombre, quantité).</i></p> <p>L'évaluation globale du gisement est conforme aux indicateurs connus.</p> <p>Liste et analyse des propositions techniques déjà existantes, de celles possibles, et présentation argumentée de la ou des solutions les plus adaptées à la</p>	<p>/2</p>

		<p>problématique.</p> <p><i>Indicateurs : Description des solutions techniques déjà existantes, des solutions possibles, et arguments</i></p>	
<p>(Concertation)</p> <p>C3 - Mener une consultation et/ou des entretiens auprès des usagers et autres acteurs concernés par une opération de PGprox dans le but de créer une dynamique collective qui réponde à leurs besoins, en prenant en compte leur diversité, et leurs situations de handicap, le cas échéant.</p>	<p>Le-la candidat-e fait état, dans son rapport écrit, d'un descriptif des méthodes et des outils utilisés pour réaliser sa concertation et/ou ses entretiens. Il précise comment il a pris en compte la diversité des publics, notamment les publics en situation de handicap.</p> <p>Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont, lors de l'épreuve orale, apportés spontanément en complément</p>	<p>Les documents utilisés et/ou conçus sont clairs et font état de l'ensemble des éléments nécessaires à la réalisation du projet.</p> <p><i>Indicateurs : trame de questionnaire (ou autre technique de concertation), canevas d'analyse du questionnaire (ou autre outil), visuels avec plan de présentation, chartes d'adhésion au projet...</i></p> <p>La méthode de consultation et/ou d'entretiens (techniques de recueil d'information et d'animation) est adaptée à la diversité des publics, y compris aux personnes en situation de handicap.</p> <p><i>Indicateurs : Justification des outils et méthodes employés pour la consultation.</i></p> <p>Toutes les parties prenantes sont identifiées et consultées lorsque cela est possible. Le cas</p>	/2

	<p>par le.la candidat.e lui.elle-même, ou questionnés par le jury.</p>	<p>échéant, le.la candidat.e argumente pour indiquer le frein rencontré ou le choix retenu. <i>Indicateur : Répertoire des parties prenantes consultées.</i></p> <p>Les difficultés spécifiques à la PGprox ont bien été prises en compte. <i>Indicateur : forces/faiblesses, opportunités/freins, menaces du projet de PGProx</i></p>	
<p>(Méthodologie) C4 - Décrire les étapes clés d'une opération de PGprox pour permettre la mise en place d'un projet concret de prévention et de valorisation de proximité de biodéchets</p>	<p>Le.la candidat.e fait état, dans son rapport écrit, d'un descriptif du projet dans toutes ses dimensions : économiques, écologiques, sociales, réglementaires et pédagogiques, et les étapes pour le mettre en œuvre.</p> <p>Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont, lors de l'épreuve orale, apportés spontanément en complément par le.la candidat.e lui.elle-même, ou questionnés par le jury.</p>	<p>Un plan d'action du projet est rédigé. Il présente les différentes étapes de manière chronologique. <i>Indicateur : Présence d'un outil de gestion de projet présentant les étapes clés avec, pour chaque étape, le responsable, le calendrier, les moyens à disposition, les coûts et les indicateurs de réussite.</i></p> <p>Les cinq dimensions (économique, écologique, sociale, réglementaire, pédagogique) sont décrites et prises en considération dans la réalisation du projet.</p>	<p>12</p>

<p>(Mise en œuvre)</p> <p>C5 - Argumenter le choix des solutions techniques et matérielles les plus adaptées aux besoins du projet, en utilisant une grille d'analyse multicritères (comparatif, dimensionnement, coûts, garantie, capacités, fonctionnalités, accessibilité aux personnes en situation de handicap), et assurer les bonnes conditions de leur mise en œuvre.</p>	<p>Le·la candidat·e fait état dans son rapport écrit, d'un descriptif des solutions adaptées au projet, et le contexte de leur mise en œuvre.</p> <p>Lors de l'épreuve orale, le·la candidat·e expose et justifie les solutions techniques et matérielles choisies.</p> <p>Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont, lors de l'épreuve orale, apportés spontanément en complément par le·la candidat·e lui·elle-même, ou questionnés par le jury.</p>	<p>L'organisation technique et matérielle envisagée ou mise en place est efficace.</p> <p><i>Indicateurs : Les actions choisies sont en cohérence avec les résultats du diagnostic, l'objectif visé et les ressources à disposition.</i></p> <p>La grille d'analyse utilisée est pertinente et complète.</p> <p><i>Indicateurs : Un tableau présente les causes du problème identifié lors du diagnostic, l'objectif à atteindre, l'action choisie et les ressources à disposition</i></p>	<p>/2</p>
<p>(Suivi)</p> <p>C6 - Collecter des indicateurs de suivi d'un projet et/ou d'évaluation d'une opération de PGprox, pour analyser et restituer les résultats sous forme de bilan, en s'appuyant sur les relais de terrain afin</p>	<p>Le·la candidat·e fait état dans son rapport écrit, d'un descriptif des outils de suivi mis en place et des préconisations pour des adaptations éventuelles.</p>	<p>Les indicateurs et les actions réalisées sont en conformité avec la réglementation en vigueur et cohérents avec le projet mené.</p> <p><i>Indicateurs : Les indicateurs de suivi (mesures quantitatives ou qualitatives) et les actions choisies sont présentés et commentés.</i></p>	<p>/2</p>

<p>d'obtenir les informations pertinentes en vue de l'amélioration continue du projet.</p>	<p>Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont, lors de l'épreuve orale, apportés spontanément en complément par le.la candidat.e lui.elle-même, ou questionnés par le jury.</p>	<p>La qualité des analyses proposées permet l'amélioration continue du projet. <i>Indicateurs : pistes/propositions d'amélioration.</i></p>	
<p>(Dynamique du projet) C7- Identifier, mobiliser et accompagner dans l'évolution de leurs compétences des relais de terrain bénévoles et salariés (Guides Composteur·rices, référent·es de site, agent·es des espaces verts et de restauration...) pour mettre en place les conditions adéquates au fonctionnement du projet et répondre aux cadres réglementaires, en s'appuyant sur la complémentarité des rôles et fonctions de chacun tout en prenant en compte leur diversité, et leur situation de handicap, le cas</p>	<p>Le.la candidat.e fait état dans son rapport écrit, d'un descriptif des relais de terrain identifiés, de leurs besoins en compétences, de la répartition effective des rôles et des liens entre eux. Il·elle propose une stratégie pour leur mobilisation et des préconisations pour l'évolution de leurs compétences (formations, ateliers pratiques, visites...).</p> <p>Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont, lors de l'épreuve orale, apportés</p>	<p>Les relais de terrain sont bien identifiés, leurs rôles et leurs interactions sont précisés. <i>Indicateurs : Présentation des relais de terrain, de leurs caractéristiques et compétences pour la mise en œuvre du projet.</i></p> <p>Les outils utilisés permettent une analyse de la situation et une circulation fluide de l'information. <i>Indicateurs : registre de suivi (date, type de relevé, volume, responsable du relevé...), logiciel de suivi...</i></p> <p>La stratégie de mobilisation proposée est cohérente avec les caractéristiques des relais de terrain, facile à mettre en place et prend en compte la diversité des publics, y compris</p>	<p>/2</p>

<p>échéant.</p>	<p>spontanément en complément par le.la candidat.e lui.elle-même, ou questionnés par le jury.</p>	<p>les publics en situation de handicap. <i>Indicateurs : Description de la méthode de mobilisation, et arguments relatifs au choix de la méthode en fonction du public ciblé et de ses spécificités.</i></p> <p>Les préconisations concernant la montée en compétence des relais de terrain sont pertinentes. <i>Indicateurs : tableau des relais et de leurs caractéristiques, agrémenté de pistes d'évolution préconisées associées aux objectifs d'évolution fixées..</i></p>	
<p>(Pérennisation et autonomisation)</p> <p>C8 - Animer un groupe d'acteurs (citoyens, élus, structures professionnelles et collectivités, financeurs, producteur de matériel...) de la PGprox et/ou des réseaux de relais de terrain (Guides Composteur·rices, référent·es de site, agent·es des espaces verts et de restauration...) dans le but de pérenniser et d'autonomiser une dynamique collective.</p>	<p>Le.la candidat.e fait état dans son rapport écrit, d'une série d'actions, de conditions et d'attitudes favorables à l'implication des acteurs sur la durée dans une dynamique de réseau.</p> <p>Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont, lors de l'épreuve orale, apportés spontanément en complément par le.la candidat.e lui.elle-même, ou questionnés par le</p>	<p>Des acteurs et/ou des réseaux en rapport avec le projet sont mobilisés. Les liens existants et possibles entre le projet, ces acteurs et les ressources du territoire (site vitrine, espace pédagogique...) sont décrits. <i>Indicateur : Recensement des individus ou réseaux de professionnels en lien avec le projet, institutionnels, du secteur privé ou public, élus, bénévoles.</i></p> <p>Des actions d'animation sont proposées et décrites de façon claire et cohérente et permettent d'amorcer, voire de pérenniser, une dynamique de groupe. <i>Indicateurs : Actions mises en œuvre ou prévues pour construire et animer ce groupe d'acteurs.</i></p>	<p>/2</p>

	jury.	<p>Les outils d'animations décrits permettent d'agir sur la dynamique de groupe. <i>Indicateurs : argument sur les méthodes d'animation utilisées.</i></p> <p>Lors de l'épreuve orale, le·la candidat·e adopte une posture de facilitateur qui favorise l'échange. <i>Indicateur : ouverture, sourire, écoute.</i></p>	
DATE D'ÉVALUATION :		NOTE RELATIVE AUX COMPÉTENCES	/16
SIGNATURE DE L'ÉVALUATEUR :			C
NOMBRE DE COMPÉTENCES ACQUISES (OU EN COURS D'ACQUISITION) : /8	TOTAL MODULE MC5 (A + B + C) : /30		

RAPPEL : l'admission est conditionnée à l'obtention a minima d'une note moyenne de 15/30 ET de 8 compétences acquises (ou en cours d'acquisition)	
RÉSULTAT DE LA DÉLIBÉRATION DU JURY* : ADMIS.E RECALÉ.E	